



**GUIDE DE**  
**L'INGÉNIERIE PUBLIQUE**  
.....  
**TERRITORIALE**  
**de Meurthe-et-Moselle**

**pour le développement  
et l'aménagement durable des territoires**

.....

# SOMMAIRE



INTRODUCTION .....	P 4
L'INGÉNIERIE PUBLIQUE C'EST QUOI ? .....	P 5
LES STRUCTURES D'INGÉNIERIE PAR DOMAINE D'EXPERTISE.....	P 6
LES DOMAINES D'EXPERTISES POUR ACCOMPAGNER VOS PROJETS .....	P 7
Habitat .....	P 8
Équipements et aménagement publics.....	P 9
Urbanisme et projet de territoire .....	P 9
Foncier .....	P 10
Attractivité .....	P 10
Citoyenneté-Jeunesse .....	P 11
LES STRUCTURES D'INGÉNIERIE.....	P12
ADIL .....	P 12
ADSN.....	P 14
AGAPE.....	P 16
CAL .....	P 18
CAUE .....	P 20
Citoyens et Territoires Grand Est .....	P 22
Conseil départemental 54 .....	P 24
EPFL.....	P 26
MMD 54.....	P 28
MMH.....	P 30
SDE 54 .....	P 32
SCALEN.....	P 34
DDCS .....	P 39
CAF.....	P 39
CARTOGRAPHIE DES ORGANISMES D'APPUI .....	P 36
ADM 54 .....	P 37
Sous-préfets et services de l'État .....	P 38
EPA Alzette-Belval .....	P 40
Pays du Bassin de Briey .....	P 41
Pays Terres de Lorraine.....	P 42
PETR Lunévillois .....	P 43
PETR Val de Lorraine .....	P 44
Région Grand Est.....	P 45
SCot Nord 54 .....	P 46
SCot Sud 54.....	P 47
SDIS 54 .....	P 48
GLOSSAIRE.....	P 50

# INTRODUCTION



## UN RÉSEAU D'ÉCHANGE ET D'EXPERTISE

Ce document est une réalisation de la plateforme d'ingénierie territoriale de Meurthe-et-Moselle. Il dresse le panorama de l'ingénierie publique et parapublique :

### Constitué de 14 structures d'ingénierie

- ADIL, ADSN, AGAPE, CAL, CAUE, Conseil départemental 54, Citoyens et Territoires Grand Est, EPFL, MMD 54, MMH, SCALEN, SDE 54, DDCS et CAF.

### En lien et avec l'appui de 11 organismes ayant leur propre ingénierie interne dans leur périmètre territorial

- ADM54, Sous-préfets et services de l'État, EPA Alzette-Belval, Pays du Bassin de Briey, Pays Terres de Lorraine, PETR Lunévillois, PETR Val de Lorraine, Région Grand Est, SCoT Nord 54, SCoT Sud54, SDIS 54.

Cette première édition porte sur l'année 2017, elle est non exhaustive et sera mise à jour en fonction des évolutions des structures et le cas échéant de nouveaux organismes publics ou parapublics souhaitant rejoindre le réseau.

Contact : [plateforme.ingenierie@caue54.departement54.fr](mailto:plateforme.ingenierie@caue54.departement54.fr)

# L'INGÉNIERIE PUBLIQUE c'est quoi ?



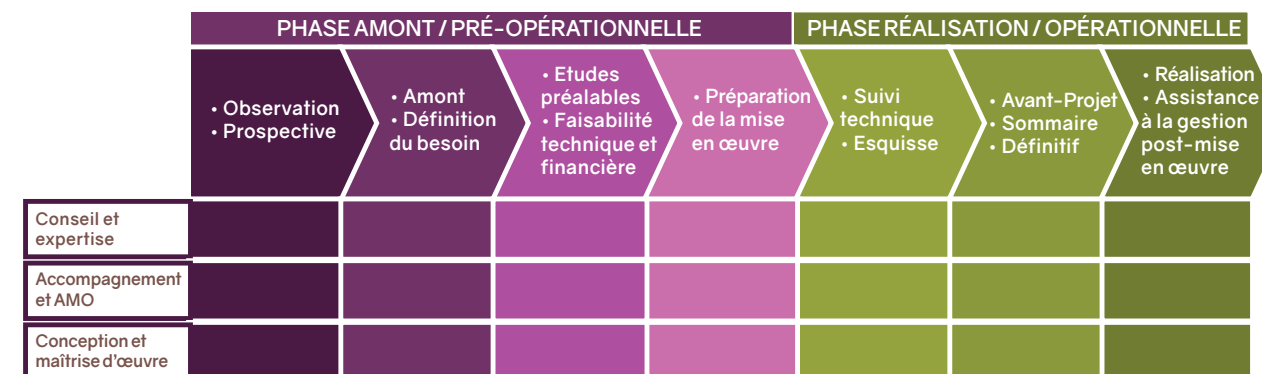
L'ingénierie publique territoriale recouvre l'ensemble des moyens et savoir-faire professionnels dont ont besoin les collectivités publiques et les acteurs locaux pour conduire le développement territorial ou l'aménagement durable des territoires.

L'ingénierie peut être comprise comme l'élaboration concrète d'un projet en réponse à un besoin exprimé, sa formalisation en un programme. Après avoir mesuré son opportunité, sa faisabilité et les contraintes financières, elle apporte son concours à la réalisation du projet :

- Conseil et expertise.
- Accompagnement de la collectivité et assistance à maîtrise d'ouvrage.
- Conception de projet et maîtrise d'œuvre.

## LES PRINCIPALES ÉTAPES D'UN PROJET

Pour réaliser un projet, les collectivités peuvent se doter de moyens propres ou solliciter des acteurs publics ou privés. Ces prestations entrent, la plupart du temps, dans le champ concurrentiel et sont donc soumises aux règles de mise en concurrence. Toute collectivité qui souhaite mettre en œuvre un projet doit l'aborder en se posant les bonnes questions pour le mener à terme dans les meilleures conditions possibles. Elle doit donc s'interroger sur sa situation par rapport aux étapes et besoins d'ingénierie :



# LES STRUCTURES d'ingénierie par domaine d'expertise



## Habitat

ADIL  
AGAPE  
CAL  
CAUE  
MMH  
SCALEN

## Urbanisme et projet de territoire

AGAPE  
CAL  
CAUE  
Citoyens et Territoires  
EPFL  
MMD 54  
MMH  
SCALEN

## Citoyenneté Jeunesse

Conseil départemental 54  
État (DDCS)  
CAF



## Équipements et aménagement publics

AGAPE  
CAL  
CAUE  
Citoyens et Territoires  
Conseil départemental 54  
MMD 54  
MMH  
SDE 54  
SCALEN

## Attractivité

ADSN  
Conseil départemental 54  
SCALEN

## Foncier

AGAPE  
CAL  
CAUE  
EPFL  
MMD 54  
SCALEN

# LES DOMAINES D'EXPERTISES

## pour accompagner vos projets

.....

### Habitat

.....

Accompagnement des collectivités dans le domaine de l'habitat et pour l'organisation d'une offre de services aux particuliers.

- Observations préalables à la construction de logements.
- Anticipation des besoins en logements.
- Construction, réhabilitation de logements.
- Amélioration, réhabilitation de l'habitat public et privé (diagnostics, ravalement de façades, rénovation thermique, accessibilité, adaptation des logements au handicap et à la perte d'autonomie...).
- Programme local de l'habitat (PLH).
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH).
- Requalification urbaine, accompagnement financier et technique pour la rénovation urbaine (ANRU) et Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU).
- Conseil juridique, financier et fiscal en matière d'habitat.
- Information et formation (bail d'habitation, accession à la propriété, fiscalité immobilière, copropriété, habitat participatif, relations de voisinage, servitudes...).
- Économie d'énergie dans le bâtiment.
- Habitat des plus démunis.
- Habitat locatif à loyer modéré.
- Accession à la propriété des revenus modestes.
- Développement de logement social.



# Équipements et aménagement publics

.....

Accompagnement des collectivités dans leurs projets d'aménagement, de voirie, de réseau, d'éclairage public, de bâtiments publics, de projets urbains et d'accessibilité.



- Gestion patrimoniale.
- Travaux de voirie, ouvrages d'art et aménagement.
- Réseau d'eau et assainissement.
- Construction, réhabilitation, reconversion de bâtiments, d'équipements publics ou d'ensembles immobiliers.
- Aménagement de quartiers.
- Accessibilité pour personnes à mobilité réduite (PMR).
- Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) des établissements recevant du public (ERP).
- Aménagement sécurité routière.
- Éclairage public.

# Urbanisme et projet de territoire

.....

Accompagnement des collectivités dans leurs projets de territoire, d'urbanisme réglementaire (SCoT, PLU, PLUi), d'urbanisme pré-opérationnel et opérationnel.



- Appui à la construction d'un projet de territoire global et concerté (Étude, observation, diagnostic, réunions de concertation, apport de méthodologie...).
- Réflexion préalable, élaboration, révision, modification, mise en œuvre de documents de planification territoriale (SCoT, PLU, PLUi, habitat, déplacement).
- Plan climat air énergie territorial.
- Études, conseils, accompagnement de la collectivité dans la définition de sa stratégie ou d'un projet : foncier et bâtis, centre-bourg, friches, trame verte et bleue...
- Projet d'urbanisme, de permis de construire ou d'aménager, d'autorisation commerciale.
- Assistance pour opération de renouvellement urbain dont ANRU.
- Autorisation Droit des Sols.
- Agenda 21.

## Foncier

Accompagnement des collectivités en ingénierie foncière, ingénierie stratégique, planification et ingénierie de projet urbain.

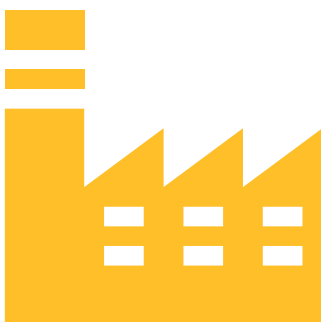
- Observatoire et stratégie du foncier.
- Maîtrise foncière :
  - recherche et identification de foncier
  - affectation et évaluation de foncier
  - promotion et attractivité de foncier
- Conseil dans le choix et la mise en œuvre de projets et d'outils fonciers (procédure d'acquisition, d'expropriation, d'état d'abandon...).
- Conseil sur l'ingénierie foncière et les futurs aménagements de zones :
  - habitat, commerces et entreprises.
  - espaces destinés à changer d'usage :
    - foncier isolé ou diffus.
    - foncier sensible.
    - foncier « risques technologiques ».
    - foncier « centre bourg ».
    - requalification, réaménagement de friches.



## Attractivité

Accompagnement des collectivités dans leur stratégie de développement économique et touristique : stratégie foncière, animation de réseaux d'acteurs économiques, développement d'activités.

- Observation, connaissance du tissu économique.
- Appui à la définition des stratégies territoriales de développement économique et touristique.
- Expertise et accompagnement à la création, la transmission, l'implantation et au développement d'activités (industrie, commerce et service).
- Développement endogène et études sectorielles.
- Développement exogène, appui à la commercialisation de zone d'activités (prospection / marketing territorial / promotion du territoire).
- Animation territoriale et coordination des acteurs locaux du développement économique.
- Innovation, recherche et développement (R&D).



## Citoyenneté - Jeunesse

Accompagnement des collectivités dans leurs projets en matière de jeunesse, d'engagement citoyen, de promotion des valeurs de la République et de mise en capacité d'agir des habitants d'un territoire.

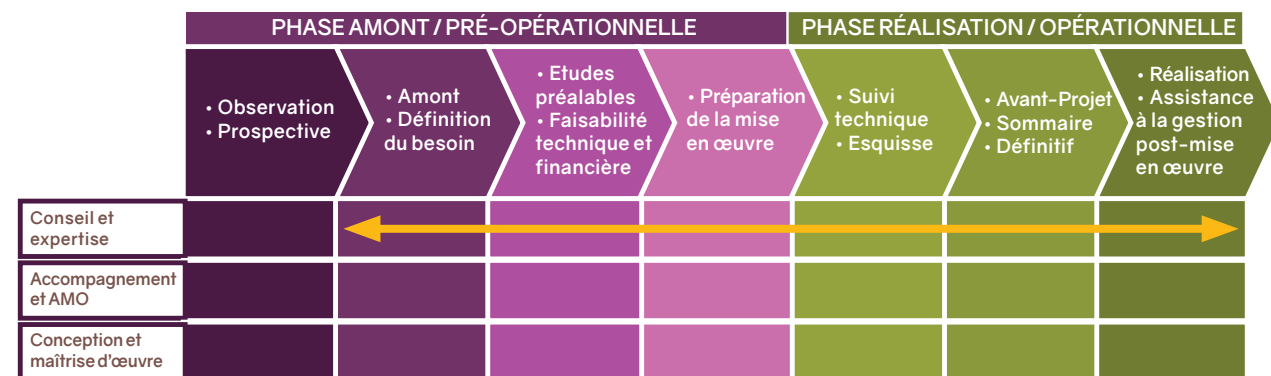
- Observation, connaissance du tissu associatif.
- Animation territoriale, mobilisation et coordination des acteurs locaux.
- Conseil dans l'organisation et la faisabilité technique et financière des politiques de jeunesse et d'éducation populaire. Relais et Appui méthodologique.
- Conseil et accompagnement dans l'accessibilité des personnes fragiles aux actions.
- Mobilisation de l'expertise, montage et déploiement de formations.
- Conduite d'expérimentations en action sociale.







L'Association Départementale d'Information sur le Logement de Meurthe-et-Moselle (ADIL 54) est une association qui apporte une information complète, neutre et personnalisée sur toutes les questions de logement.



## Domaines d'intervention

### HABITAT

- Conseils sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux du logement.
- Diffusion d'informations (lettre d'information mensuelle, site internet et diffusion de brochures).
- Point Rénovation Info Service (PRIS ANAH et PRIS juridique).
- Organisation de réunions d'information collective (à destination des partenaires ou des particuliers sur les questions juridiques, financières et fiscales liées au logement).
- Conseil et expertise notamment sur le traitement des impayés, la prévention des expulsions, l'habitat dégradé...
- Formations possibles à destination des partenaires.

## Chiffres Clés

- 13 permanences mensuelles dans les territoires.
- 8 017 consultations au total en 2016, dont :
  - 79 à destination des professionnels et associations,
  - 341 à destination des travailleurs sociaux de collectivités locales et administrations,
  - 7 597 à destination des particuliers.
- 79 permanences dans les communes : 154 conseils donnés.

## Cibles et modalités d'intervention

- Particuliers essentiellement.
- Travailleurs sociaux.
- Collectivités.
- Professionnels.
- Intervention gratuite à l'échelle du département de la Meurthe-et-Moselle.

## Contact

**Stéphanie DELAUX**  
Directrice

48, rue du Sergent-Blandan  
54000 Nancy

03 83 27 62 72

stephdelavaux@orange.fr

www.adil54.org







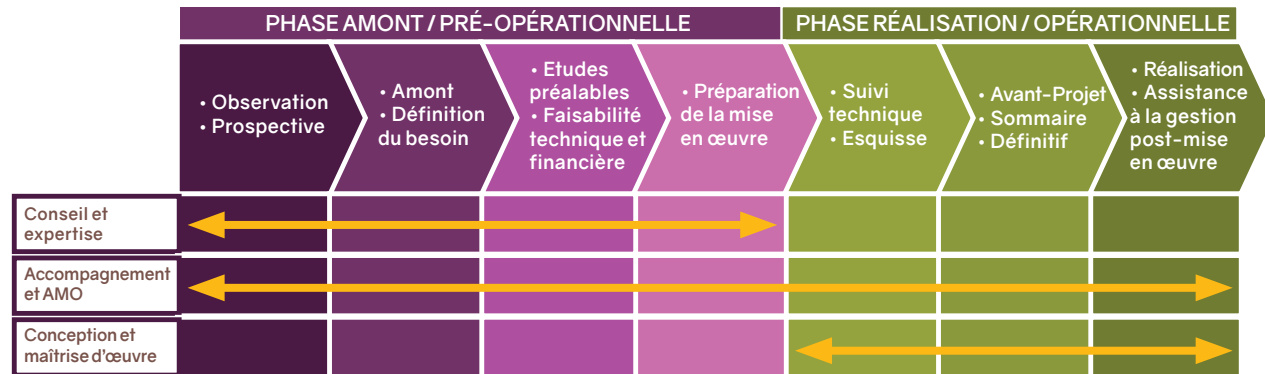


**CAL**



Le Centre d'Amélioration du Logement de Meurthe-et-Moselle (CAL) est un organisme d'intérêt général, entreprise solidaire d'utilité sociale, reconnue par les Pouvoirs Publics pour :

- Accompagner les collectivités locales dans leurs projets d'urbanisme, d'habitat privé et social et de requalification urbaine.
- Conseiller les particuliers dans leurs projets de réhabilitation ou d'aménagement de leur logement (rénovation thermique, mise aux normes...).
- Aider les personnes âgées ou handicapées dans l'adaptation et l'amélioration de leur habitat.



## Domaines d'intervention



### URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Études stratégiques (bourgs centres...).
- Élaboration, révision de documents d'urbanisme.
- Animation des contrats de ville.



### HABITAT

Politiques locales de l'habitat, conseils aux collectivités :

- Diagnostics territoriaux et de l'habitat, Programmes Locaux de l'Habitat (PLH), observatoires de l'habitat, enquêtes de peuplement, missions de relogement, contrats de Ville.
- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), ravalements des façades.
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) à l'élaboration de projets d'amélioration de l'habitat.
- Diagnostics et conventions Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).
- Maîtrise d'œuvre pour la construction et la réhabilitation des logements locatifs.



### FONCIER

- Diagnostics et programmes d'actions fonciers
- Fiches d'observation - suivi



### ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- AMO et maîtrise d'œuvre pour la construction/ réhabilitation d'équipements publics.
- Diagnostics d'accessibilité des ERP et d'accessibilité urbaine.

## Chiffres Clés

- Un conseil d'administration de 25 administrateurs (Département, collectivités locales, bailleurs sociaux, alliance logement, CAF, associations...).
- Une équipe de 17 salariés. Chiffre d'Affaires : 1,5 M€.
- Résultats d'activités : environ 50 missions animées et 900 dossiers d'amélioration de l'habitat traités annuellement, correspondant à 10,7 M€ de travaux réalisés à l'aide de 4,5 M€ de subventions mobilisées.

## Cibles et modalités d'intervention

- Collectivités locales par conventions ou marchés publics.
- Particuliers par prestations d'AMO entièrement prises en charge par l'ANAH : propriétaires bailleurs, propriétaires occupants sous conditions de revenus, personnes âgées ou handicapées.
- Département de Meurthe-et-Moselle, en partenariat avec le CAL.

## Contact

Constant TSIARAS  
Directeur

12 rue de la Monnaie - BP 60315  
54006 Nancy Cedex

03 83 30 80 60

cal@cal54.org

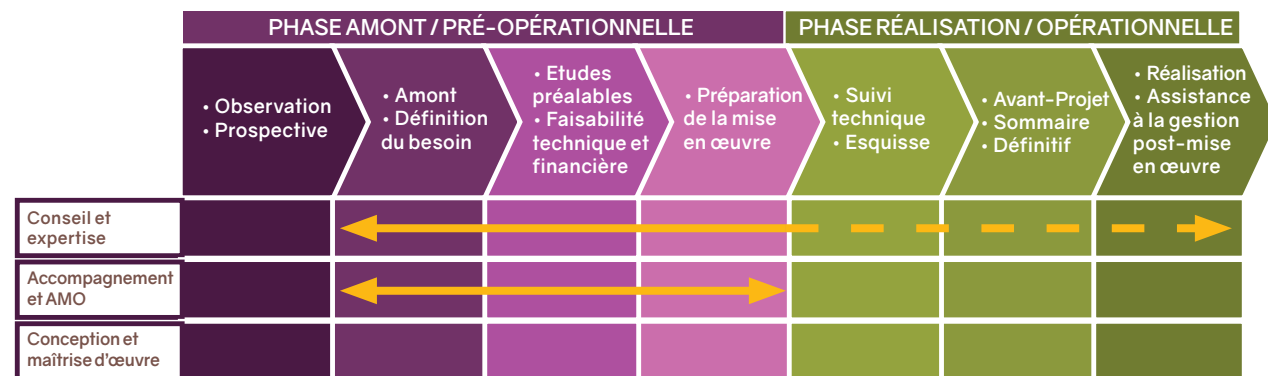
www.cal54.org





© C. Ruth-CAUE 54

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de Meurthe-et-Moselle est un organisme départemental, investi d'une mission de service public, mis en place à l'initiative du conseil départemental dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Il conseille et accompagne les communes et communautés de communes dans leurs démarches de construction et d'aménagement. Il a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.



## Domaines d'intervention

### **H** HABITAT

- Accompagnement dans la mise en place de politiques locales (ravalement, programme énergie, accessibilité, autonomie des personnes âgées...).
- Permanences pour le conseil aux particuliers avec conventionnement avec les collectivités.
- Accompagnement sur les opérations de logements communaux (logements seniors, logements adaptés handicaps, logements jeunes...).
- Animation, concertation, ateliers avec les habitants.

### **F** FONCIER

- Accompagnement dans le cadre de réflexions transversales sur les évaluations d'un territoire.
- Recherche de valorisation foncière dans les démarches de densification des centres-bourgs et cœur de village.

## Chiffres Clés

- 422 communes adhérentes.
- 16 communautés de communes adhérentes.
- 60 % des activités pour le conseil aux collectivités.
- 15 % pour le conseil aux particuliers.
- 13 % pour la sensibilisation et la formation.
- 12 salariés : architectes, urbanistes, paysagiste, thermicien, documentaliste.
- 20 architectes missionnés et 10 stagiaires par an.

### **E** ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- Conseils et orientations vers des solutions adaptées aux enjeux, aux besoins locaux et aux nouvelles réglementations.
- Prédiagnostics, préféasibilités pour l'aménagement et la valorisation d'espaces publics.
- Élaboration de préprogrammes pour les projets de constructions et de réhabilitation d'un bâtiment public.
- Assistance au recrutement de professionnels compétents, consultation de maîtrise d'œuvre.

### **U** URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Conseil et définition des besoins, orientation des programmes d'actions.
- Réflexions préalables à l'élaboration d'un PLU ou d'un PLUi.
- Accompagnement dans la définition d'orientations d'aménagement (OAP).
- Avis sur les projets d'urbanisme et sur les demandes d'autorisation de construire.
- Sensibilisation/formation d'élus, des techniciens, des collectivités.
- Formation de l'instructeur droit des sols.

## Cibles et modalités d'intervention

Pour bénéficier de l'intervention du CAUE, la collectivité doit en être adhérente et à jour dans sa cotisation. Le CAUE peut être consulté quel que soit le projet, le plus en amont possible (construction, réhabilitation, aménagement).

## Contact

**Francine AUBRY-BEGIN**  
Directrice

48, Esplanade Jacques-Baudot  
54000 Nancy

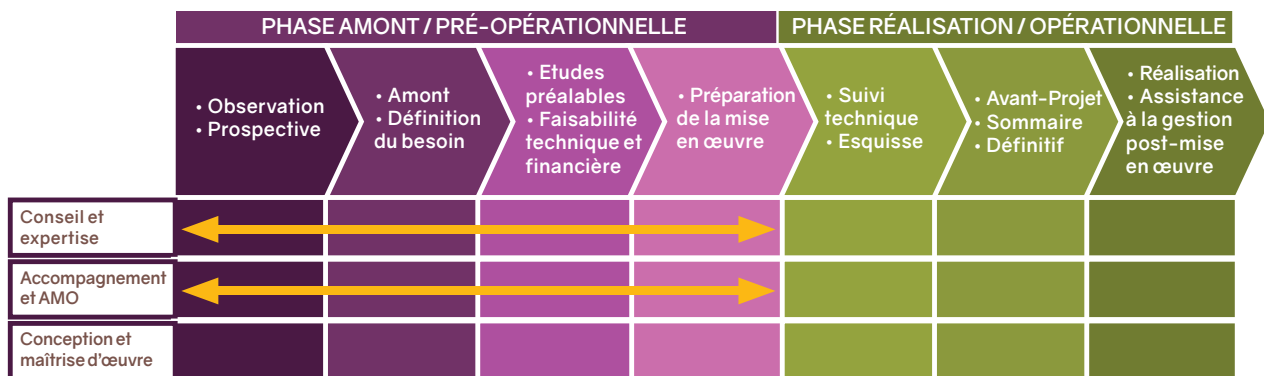
03 83 94 51 78

caue@caue54.departement54.fr

www.caue54.com



Association loi 1901, Citoyens et Territoires Grand Est (anciennement Carrefour des Pays Lorrains), regroupe et accompagne les élus et professionnels des intercommunalités, les agglomérations et pays/PETR, les acteurs associatifs et socio-économiques de la région Grand Est. Son action s'inscrit dans le CPER 2015-2020 au titre de l'ingénierie et de l'animation territoriale.



## Domaines d'intervention



### ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

Citoyens et Territoires Grand Est accompagne les collectivités dans leur problématique d'aménagement sur le plan de la concertation avec la population locale, notamment en utilisant des techniques alternatives d'animation.



### URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

#### Accompagnement de projets de territoire concertés

- Réviser ou construire un projet de territoire global, concerté et animé avec les forces vives locales.
- Dans le cadre de chartes de territoire, fusions/extensions, contrats de ville, questions de gouvernance territoriale et de citoyenneté.
- Formalisation des objectifs, apport de méthodologie, médiation, animation de la concertation et formation des équipes à l'animation. En option et avec appel à un consultant extérieur : rédaction diagnostic et projet de territoire.

#### Accompagnement de politiques globales

- Transition écologique (Agenda 21, DDmarche©\*),
- Politique jeunesse.
- Comprendre les enjeux et les leviers d'action d'une approche de développement durable et l'inscrire dans les compétences, le projet de territoire, la planification, les aménagements.

#### Ingénierie des fonds européens

- En tant que Centre d'Information Europe, Citoyens et Territoires Grand Est est à même d'aiguiller et de former tout porteur de projet sur les fonds structurels et sectoriels mobilisables.

## Chiffres Clés

- 130 adhérents (90 personnes morales et 40 personnes physiques).
- Un réseau de plus de 50 territoires et de 40 fédérations associatives, chambres consulaires, organismes de formation.
- 8,75 ETP dont 6 chargés de mission.

## Cibles et modalités d'intervention

- Élus, techniciens et partenaires des territoires du Grand Est : intercommunalités, pays/PETR, GAL, SCoT, etc.
- Tarif préférentiel pour les adhérents sur les rencontres, interventions et prestations, accès réservé à certaines parties du site web, newsletters, etc.

\*DDmarche© : (démarche de développement durable) est un dispositif national, organisé par Territoires Conseils et l'Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE)

## Contact

Axel OTHELET  
Directeur

7, rue Alexandre III  
54170 Colombey-les-Belles

03 83 52 80 62

aothelet@citoyenterritoires.fr

www.citoyenterritoires.fr



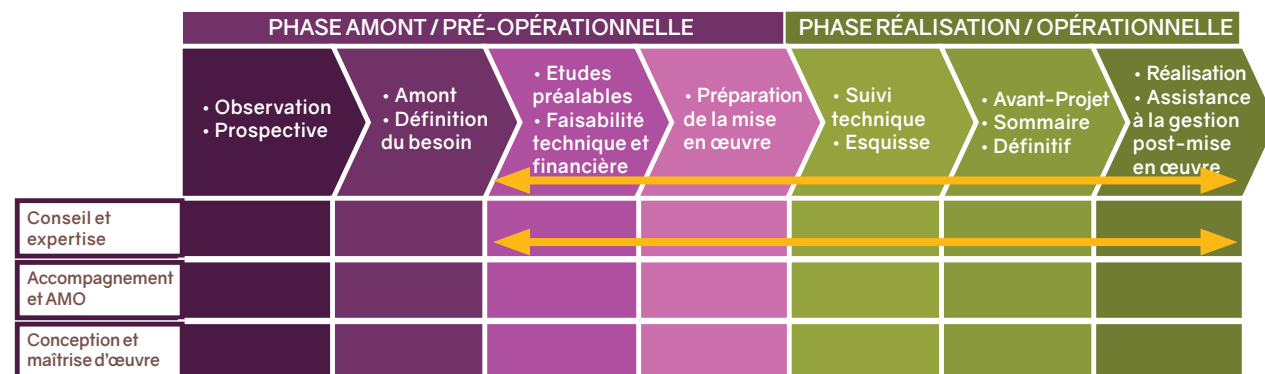
## Conseil départemental 54



Le conseil départemental assure depuis 2009 une assistance technique dans le domaine de l'eau conformément aux dispositions de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques de 2006. Cette assistance, réglementairement, définie, est mise en place au titre des politiques départementales de solidarité et d'aménagement. En matière d'attractivité, il apporte une ingénierie touristique par l'intermédiaire de son comité départemental du tourisme Meurthe-et-Moselle Tourisme. Dans les domaines de la Jeunesse et de la Citoyenneté, il accompagne des collectivités dans leurs projets en matière de politique locale de jeunesse, d'engagement citoyen, de promotion des valeurs de la République.



© E. François - Conseil départemental 54



## Domaines d'intervention



### ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement :

- Assistance à la programmation de travaux d'assainissement.
- Assistance à la gestion patrimoniale des réseaux.
- Assistance au fonctionnement des dispositifs d'assainissement collectif.
- Analyses normalisées.
- Assistance technique à la protection de la ressource en eau.
- Assistance technique aux opérations d'entretien des milieux aquatiques.



### ATTRACTIVITÉ

Dans le domaine du tourisme :

- Conseil et assistance en ingénierie et en accueil.
- Accompagnement des porteurs de projet.
- Observation (gestion des données).
- Promotion de l'offre.



### CITOYENNETÉ - JEUNESSE

- Conseil et accompagnement dans l'accès au dispositif Service civique en lien avec l'État.
- Assistance des porteurs de projets d'animation, d'éducation et promotion des valeurs de la République (projet citoyen, laïcité, lutte contre les discriminations).
- Appui méthodologique et accompagnement relatifs à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques locales de jeunesse.

## Cibles

L'assistance technique dans le domaine de l'eau s'appuie sur le principe de la mutualisation des moyens. Les bénéficiaires sont des collectivités rurales sous conditions de potentiel fiscal. Elles signent des conventions valables pour une durée de 4 ans, précisant les niveaux d'assistance souhaités ainsi que la tarification (0,50 €/an/habitant).

Le principal partenaire du conseil départemental dans ce domaine est l'Agence de l'Eau Rhin Meuse qui soutient financièrement cette mission.

## Chiffres Clés

- 509 communes du département éligibles.
- 205 conventions en cours concernant 321 communes.
- 5 techniciens.

## Modalités d'intervention

La loi NOTRe a récemment conforté le rôle des Départements en matière d'assistance technique et a élargi l'assistance technique à de nouveaux domaines : voirie, aménagement et habitat. En l'attente des décrets d'application, cette assistance technique élargie se conçoit dans un objectif de complémentarité avec les prestations proposées par MMD 54.

## Contact

**Cécile CALIN**  
Directrice Adjointe Appui aux territoires et Environnement

Conseil départemental 54  
48, esplanade Jacques-Baudot  
CO 900 19  
54000 Nancy

03 83 94 56 94

ate@departement54.fr

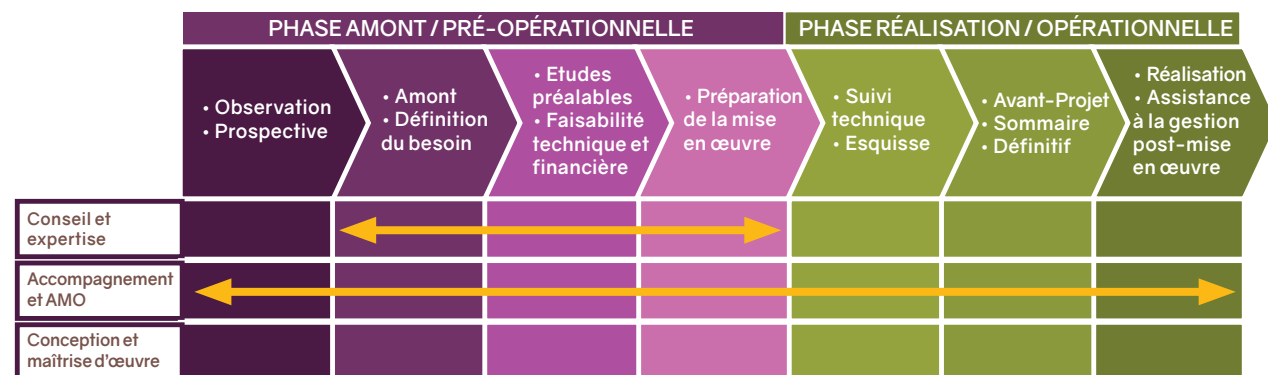
www.meurthe-et-moselle.fr





Créé en 1973, l'EPFL, Etablissement Public Foncier de Lorraine, est un opérateur public de l'État au service des projets des personnes publiques de la région.

Ses métiers concernent la maîtrise foncière (acquisitions de biens nécessaires aux projets publics et portage jusqu'à leur revente), les opérations d'études et les travaux de pré-aménagement de friches.



## Domaines d'intervention



### URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

Domaines d'application : SCOT / PLUi / PLH : espaces destinés à changer d'usage : foncier et bâtis contraints, foncier et bâtis « centre-bourg », friches.

- Etudes / Conseils, Accompagnement de la collectivité dans la définition de sa politique foncière, sa stratégie de mobilisation foncière ou d'un projet.
- Centres-bourgs : études de référentiel foncier, faisabilité et programmation, définition de la nature des travaux et des coûts.
- Friches : gestion d'un observatoire des friches, études techniques et de vocation, travaux de déconstruction / désamiantage, pré-aménagement, clos couvert.



### FONCIER

- Etudes/Conseils, accompagnement de la collectivité dans la définition de sa politique foncière, sa stratégie de mobilisation foncière ou d'un projet.
- Acquisition/portage foncier de longue durée.
- Centres-bourgs : études de référentiel foncier, études techniques et de vocation pouvant être poursuivies par des travaux et des coûts.
- Friches : gestion d'un observatoire des friches, études techniques et de vocation, travaux de déconstruction/désamiantage, pré-aménagement, clos couvert.
- Appui aux restructurations de l'immobilier industriel des entreprises en activité : études techniques et de vocation, maîtrise d'œuvre et travaux.
- Risques technologiques miniers et naturels : études techniques préalables, maîtrise d'œuvre et travaux.

## Chiffres Clés

- 80 salariés.
- 35 M€ pour l'activité foncière.
- 15 M€ pour les reconversions.

## Cibles et modalités d'intervention

L'EPFL intervient pour le compte d'EPCI, communes et groupements de communes, bailleurs sociaux.

L'EPFL cofinance les études d'urbanisme pré-opérationnel. L'EPFL peut prendre en charge financièrement 50 % à 100 % des coûts selon les opérations. Les biens acquis par l'EPFL dans le cadre de conventions ont vocation à être cédés à la collectivité partenaire qui s'engage sur le rachat à terme.

## Contact

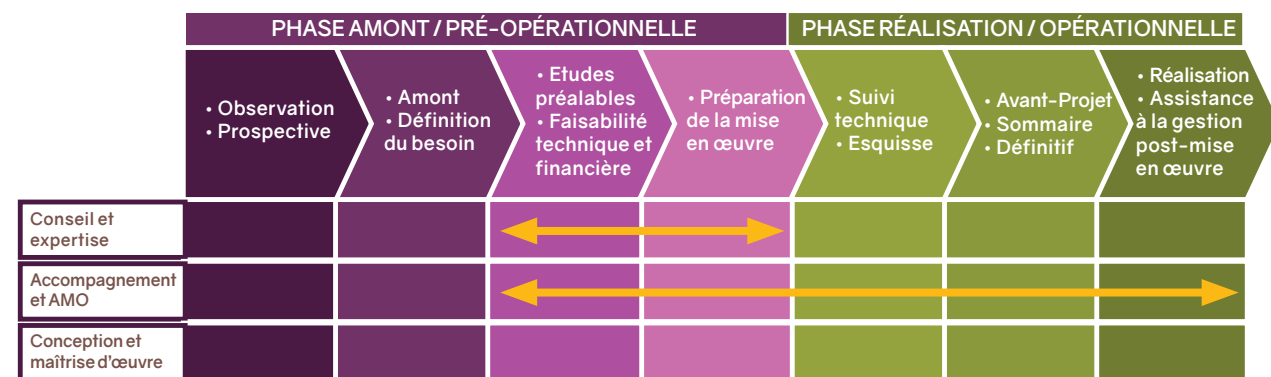
**Sébastien AGAMENNONE**  
Directeur Adjoint de l'Ingénierie Foncière  
Rue Robert-Blum  
54701 Pont-à-Mousson  
03 83 80 40 20  
contact@epfl.fr  
www.epfl.fr



MMD 54 est un établissement public administratif (EPA) géré par un conseil d'administration composé de conseillers départementaux et d'élus communaux. MMD 54 est un outil technique d'aide à la décision et à la conduite des projets.

MMD 54 apporte aux collectivités territoriales et aux EPCI adhérents une assistance technique dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

La collectivité territoriale reste décisionnaire tout au long de l'accompagnement.



## Domaines d'intervention

U

### URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Information des élus sur la réglementation et son évolution (PLU, PLUi).
- AMO pour :
  - Transformation de POS en PLU.
  - Elaboration de PLU et PLUi : prescription des PLU, recrutement de bureaux d'études, rapport de présentation, PADD, pièces réglementaires, plan de zonage, règlement, OAP, consultations de PPA, enquête publique, approbation.
- Conseils dans la mise en œuvre des trames vertes et bleues.

F

### FONCIER

- Conseil dans le choix et la mise en œuvre de projets et d'outils fonciers (procédure d'acquisition, d'expropriation, d'état d'abandon...).

E

### ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

#### Assistance technique et conseil en matière de voirie et aménagement

- Diagnostic voiries et ouvrages d'arts.
- AMO pour études de travaux : voiries, ouvrages d'arts et aménagement.
- Groupements de commandes.
- Plans de circulation.

#### AMO en eau, assainissement, rivières

- Aide à la décision pour le mode d'assainissement.
- Aide au recrutement d'un maître d'œuvre pour schéma d'alimentation en eau potable et travaux d'eau et d'assainissement.
- Intégration des réseaux dans un logiciel de gestion patrimonial.
- Diagnostic des réseaux eau potable, assainissement et station d'épuration.

## Chiffres Clés

- 161 collectivités adhérentes au 31/12/2016 dont :
  - 142 communes.
  - 15 communautés de communes.
  - 4 syndicats des eaux (1 syndicat en 2015).
- 46 demandes traitées depuis 2016.
- 4 domaines principaux : appui méthodologique en urbanisme intercommunal, assistance et conseil en urbanisme réglementaire (PLU), AMO en eau, assainissement et rivières et assistance technique et conseil en matière de voirie.

## Cibles et Modalités d'intervention

MMD 54 n'intervient que pour ses adhérents (principe de la quasi-régie) et sur la base de marchés de prestations.

## Contact

Olivier CAILLAT  
Animateur

48, esplanade Jacques-Baudot  
54000 Nancy

03 83 94 56 62

ocailat@departement54.fr



Meurthe-et-Moselle Habitat (mmH), Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC), est un acteur majeur du logement social en Meurthe-et-Moselle. mmH gère et développe ses programmes immobiliers en lien avec l'action du conseil départemental pour participer au renouvellement de l'aménagement du territoire meurthe-et-mosellan. Aux côtés des collectivités, mmH peut fournir des solutions, en tant qu'opérateur pluridisciplinaire, à l'ensemble des problématiques liées à l'habitat. La diversification des missions de mmH (notamment en accession sécurisée avec mmH Promotion et en aménagement avec mmH Aménagement) lui permet de s'affirmer, dans le domaine de l'habitat et de l'aménagement, comme un véritable ensemblier, au service des stratégies des acteurs locaux du département.



© Olivier DANCY - Cabinet d'architecture AGMP, Michel PLACIDI

## Chiffres Clés

- 7 agences en Meurthe-et-Moselle.
- 215 salariés.
- Patrimoine de 14 000 logements.
- 250 logements construits par an.
- 50 logements/an aménagés pour des personnes âgées et handicapées.
- 30 événements festifs par an pour encourager le lien social.

## Cibles et Modalités d'intervention

Collectivités locales de Meurthe-et-Moselle par convention.



### ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- Conduite d'opération / délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'équipements publics pour le compte des collectivités.



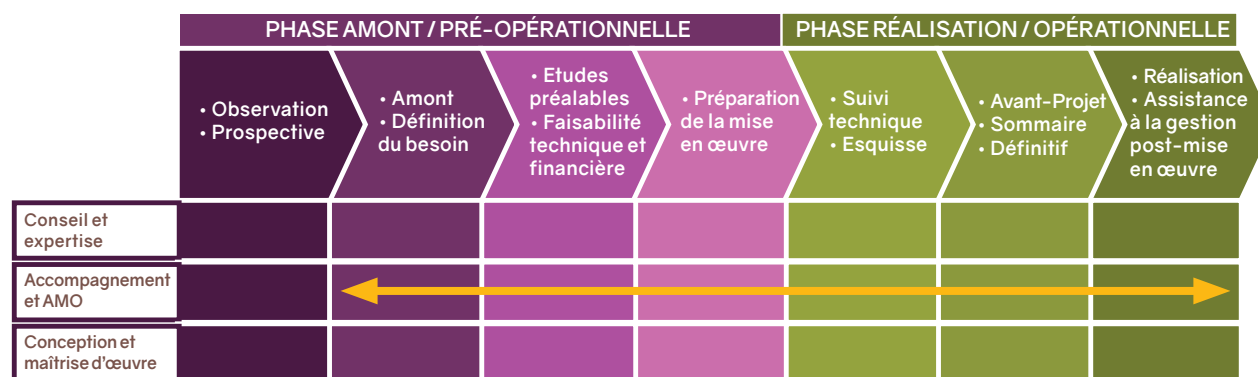
### HABITAT

#### Politiques locales de l'habitat, conseils aux collectivités

- Construction, acquisition et réhabilitation de logements (immeubles, résidences, appartements, maisons, pavillons).
- Conduite d'opérations immobilières.
- Vente, gestion de copropriétés et programme d'accession à la propriété.
- Prise en compte du vieillissement et du handicap.
- Animation de quartier.

#### Aides aux particuliers

- Vente, gestion de copropriétés.
- mmH Promotion : accession à la propriété en vente en état futur d'achèvement (VEFA) ou en location-cession.



## Domaines d'intervention



### URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- mmH Aménagement : aménagement opérationnel.
- Opération de renouvellement urbain.

## Contact

**Audrey DONY**  
Directrice de l'Immobilier et du Développement

33 Boulevard de la Mothe  
54000 Nancy

03 83 17 55 55

adony@mmhabitat.fr

www.mmhabitat.fr



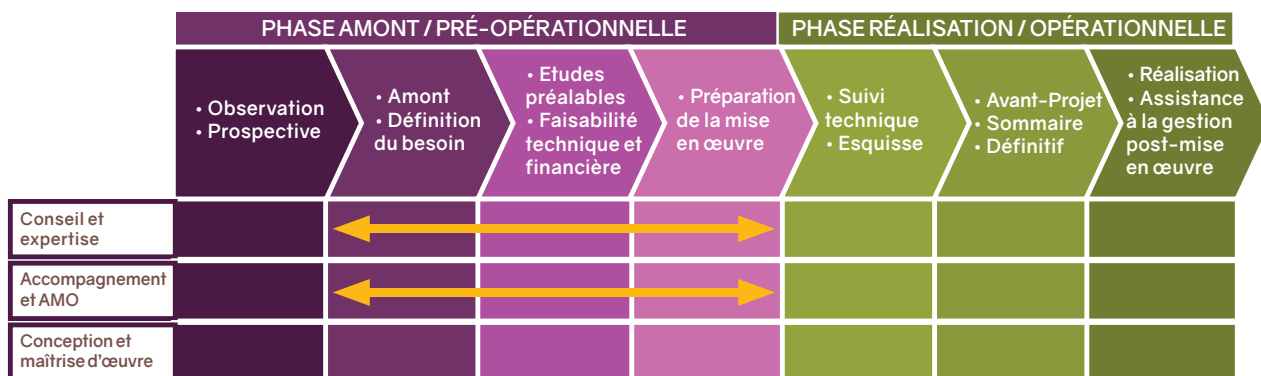
# SDE 54



© S. Cunat - SDE 54

Le SDE54 est l'autorité organisatrice du service public de la distribution d'électricité en Meurthe-et-Moselle (hormis sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy). Les collectivités, propriétaires de leurs réseaux électriques, sont rassemblées au sein du SDE54 qui assure :

- le contrôle de la qualité du service public,
- les aides financières pour travaux (dissimulation des réseaux électriques, éclairage public),
- la valorisation des économies d'énergie,
- l'assistance et les conseils aux collectivités pour les travaux sur les réseaux électriques, d'éclairage public, des conseils tarifaires et de maîtrise des consommations d'électricité.



## Missions proposées



### ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

Le SDE apporte son expertise dans l'accompagnement technique des collectivités en matière de travaux sur les réseaux, de maîtrise de la demande énergétique et d'achat d'énergie :

- Financement d'aménagement pour l'enfouissement de réseaux électriques (environ 20% d'aides en moyenne).
- Étude de projet et de maîtrise des consommations d'électricité en éclairage public.
- Financement d'investissement dans l'éclairage public (en moyenne 11 % d'aide).
- Valorisation de Certificat d'Economie d'Énergie (C2E).

## Chiffres Clés

- 40 communes/an pour l'enfouissement de réseaux.
- 150 dossiers/an sur le financement d'éclairage public.

## Cibles et modalités d'intervention

- EPCI de Meurthe-et-Moselle et leurs communes.
- Gratuit pour les activités de réseaux de distribution publique.
- Convention de mise à disposition de ressources pour les activités autres que la distribution publique (éclairage, C2E...).

## Contact

**Stéphane CUNAT**  
Directeur

80, boulevard Foch - BP 50029  
54520 Laxou

03 83 28 95 80

stephane.cunat@sde54.fr

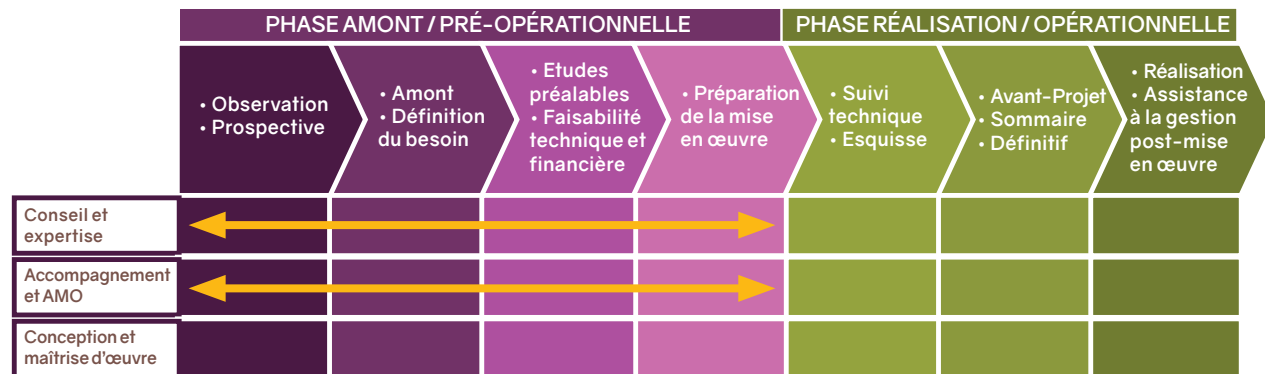
www.sde54.fr





© P. Taton - SCALEN

SCALEN Agence de Développement des Territoires Nancy Sud Lorraine accompagne les collectivités et les entreprises depuis 1975 (ex-ADUAN). Appartenant aux réseaux des Agences d'Urbanisme (FNAU) et des Agences de Développement Economique (CNER), elle analyse les dynamiques territoriales, contribue à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques et accompagne les projets d'entreprises.



## Missions proposées

### **U** URBANISME ET PROJET DE TERRITOIRE

- Elaboration, révision, modification de documents de planification territoriale (PLU, PLUI, PDU, SCoTs).
- Analyse des dynamiques sociodémographiques (prospective, effectifs scolaires, profils de population...).
- Elaboration de projets de territoire, schémas de services et animation d'ateliers de concertation.

### **F** FONCIER

- Observatoires immobiliers et fonciers, études des potentiels et appui à l'élaboration de stratégies foncières.

## Chiffres Clés

- 42 collaborateurs (statisticien, urbaniste, architecte, sociologue, développeur...).

## Cibles et modalités d'intervention

- Appui aux membres de SCALEN dans le cadre du financement de son Programme Partenarial d'Activités. Peuvent en être membres les communes et les EPCI ainsi que les personnes morales chargées d'une mission de service public ou d'intérêt général\*.
- SCALEN peut également intervenir en contrat dans le cadre des procédures de marchés publics.
- L'aire d'intervention de SCALEN est le Sud Lorrain (Sud 54, Vosges et Sud Meuse).

\*Membres : État, Métropole du Grand Nancy, agglomérations d'Epinal et de Saint-Dié-des-Vosges, intercommunalités de Lunéville à Baccarat, du Pays du Sel et du Vermois, du Pays de Pont-à-Mousson, SCoTs du Sud54 et des Vosges Centrales, PETR Cœur de Lorraine, Sillon Lorrain, EPFL, Chambres consulaires, Université.

### **E** ÉQUIPEMENTS ET AMÉNAGEMENT PUBLICS

- Diagnostics urbains, propositions d'aménagement, projets urbains.
- Études d'opportunités, pré-opérationnelles, propositions de programmation (habitat, activités, équipement).
- Études d'impact.

### **H** HABITAT

- Observation : parc, marché, peuplement...
- Elaboration de Programmes Locaux de l'Habitat (PLH).
- Animation de réflexions partagées avec les professionnels.

### **A** ATTRACTIVITÉ

- Analyse du tissu économique et de l'offre territoriale (foncier, immobilier, services...).
- Appui à l'élaboration de stratégies économique et commerciale.
- Animation de réseaux (filiales, clusters, grappes d'entreprises).
- Accompagnement de projets d'entreprise (implantation, développement, mise en relation...).
- Prospection et promotion du territoire.

## Contact

Pascal TATON  
Directeur général

49, boulevard d'Austrasie  
54008 Nancy Cedex

03 83 17 42 04

ptaton@agencescalen.fr

www.agencescalen.fr



# LES ORGANISMES D'APPUI



## ADM54

Créée en 1954, l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle (ADM54), relais départemental de l'AMF, est une force de proposition, de médiation et d'interpellation à l'écoute et au service de tous les maires et présidents d'EPCI pour défendre et promouvoir les intérêts de la commune et des intercommunalités.

### THÉMATIQUES

Regroupant quasiment toutes les communes et communautés de communes du département, l'association des maires de Meurthe-et-Moselle a notamment pour but de :

- permettre aux adhérents de mettre en commun leur activité et leur expérience pour la défense des droits et intérêts dont ils ont la garde, et de mener à bien l'étude de toutes les questions concernant l'administration des communes et intercommunalités, leur coopération et leurs rapports avec les pouvoirs publics, les personnels territoriaux, la population...
- faciliter aux adhérents l'exercice de leurs fonctions, en leur apportant les renseignements et conseils nécessaires.
- informer et former les élus de Meurthe-et-Moselle.

### MODE D'ACTION

Avec un budget de 1,7 M€ et 18 salariés, l'ADM54 est agréée, depuis 1994, par le ministère de l'Intérieur pour la formation des élus locaux et pour le service civique en 2011.

#### Service formation

2000 élus suivent chaque année les actions d'information et de formation de l'ADM54 : retrouvez le catalogue des formations et inscriptions sur [www.adm54.asso.fr](http://www.adm54.asso.fr)

#### Service informatique










La structure d'aide à l'informatisation de l'ADM54 offre un service clé en main à plus de 400 adhérents : installation de logiciels performants, animation des clubs utilisateurs, formations, maintenances téléphonique et sur site, mises à jour et dématérialisation.

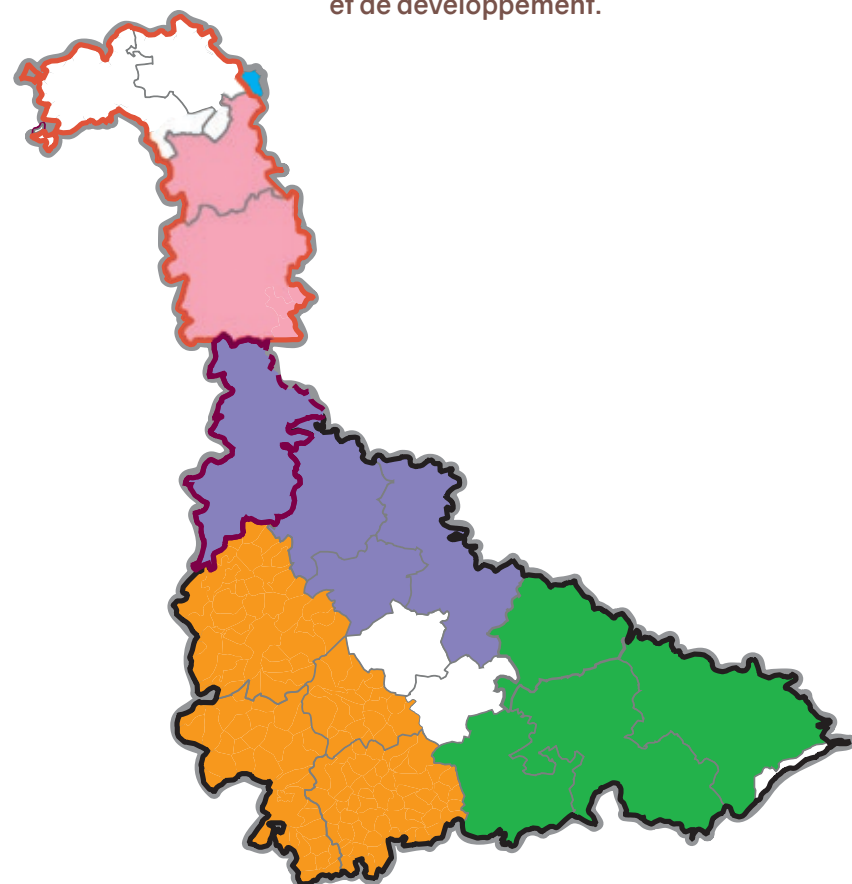
#### Service juridique

6 juristes répondent à plus de 5300 saisines annuelles : des affaires sociales à la voirie, en passant par finances, élections, marchés publics, enquêtes publiques, urbanisme, scolaire... avec des dossiers intercommunaux toujours plus complexes (montages, marchés publics, mutualisation...).

11 organismes, ayant leur propre ingénierie interne pour intervenir dans leur périmètre territorial, complètent le panorama. Ils constituent des ressources complémentaires pour les collectivités face à leur problématique d'aménagement et de développement.

### LÉGENDE

	ADM 54 Sous-préfets et services de l'État Région Grand Est SDIS 54
	EPA Alzette-Belval (SCoTAT-Thionville)
	Pays du Bassin de Briey
	Pays Terres de Lorraine
	PETR Lunévillois
	PETR Val de Lorraine
	(SCoTAM - agglo messine)
	SCoT Nord 54
	SCoT Sud 54



### CONTACT

Anne-Mathilde  
COSTANTINI  
Directrice

Site Sadoul  
80, boulevard Foch  
CS 11045  
54522 Laxou Cedex

03 83 28 54 00

[direction@adm54.asso.fr](mailto:direction@adm54.asso.fr)

[www.adm54.asso.fr](http://www.adm54.asso.fr)

# Sous préfets et services de l'État

L'État dispose de missions régaliennes. Pour autant, il se positionne clairement dans le « Conseil aux Territoires » en amont des projets pour faciliter leur émergence puis leur mise en œuvre.

Chaque sous-préfet constitue sur son arrondissement un interlocuteur privilégié des élus, pour enrichir la vision politique des projets ou saisir les services de l'État adéquats (préfecture, direction...). Les sous-préfectures sont également les guichets pour des demandes de subvention (DETR, FNADT...) et autres services de proximité.

La Direction Départementale des Territoires (DDT) explicite pour sa part la réglementation et l'esprit des lois dans le cadre des projets touchant à l'aménagement technique des territoires. Conscient de la densité de la réglementation et de l'interaction des politiques publiques, elle aide à l'émergence des projets, optimise leur mise en œuvre et sécurise juridiquement la collectivité et le porteur de projet. Elle porte ses politiques de diverses manières, qui vont de la subvention au contrôle du respect de la réglementation.

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) est l'interlocuteur des collectivités et porteurs de projets, sur l'approche patrimoniale et paysagère, en lien avec la Conservation régionale des Monuments Historiques. L'UDAP intervient plus largement dans le champ des paysages, y compris hors périmètres des monuments historiques.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale, se positionne dans une fonction d'ingénierie sociale, d'« ensemblier » de projets et d'acteurs afin de trouver des solutions collectives notamment dans les domaines de la citoyenneté et de la jeunesse. Elle promeut toutes les formes d'engagement citoyen et est le guichet unique pour accéder au service civique. Le cabinet de la préfecture constitue le point d'entrée pour la prévention de la délinquance et la lutte contre la radicalisation et les dérives sectaires.

## CONTACT

### SOUS-PRÉFETS

**Lunéville**  
03 83 76 64 19  
sp-luneville@meurthe-et-moselle.gouv.fr

**Toul**  
03 83 65 35 38  
sp-toul@meurthe-et-moselle.gouv.fr

**Briey**  
03 54 59 55 03  
sp-briey@meurthe-et-moselle.gouv.fr

**Nancy**  
03 83 34 25 82 -  
secrétaire-general@meurthe-et-moselle.gouv.fr

**DDT**  
**Francis MALLET**

03 83 91 41 64  
ddt-adur@meurthe-et-moselle.gouv.fr

**UDAP**  
**Sandrine Chassard**

03 57 29 16 70  
udap.meurthe-et-moselle@culture.gouv.fr

## THÉMATIQUES

- Urbanisme et aménagement (mobilité, énergie, air, éco-quartier, aménagement commercial...)
- Paysage et monuments historiques.
- Habitat, logement, accessibilité PMR.
- Eau, biodiversité, agriculture, forêt, ruralité, risques...
- Citoyenneté et Jeunesse.
- Prévention de la délinquance, lutte contre la radicalisation et les dérives sectaires.

## MODE D'ACTION EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT

- Conseil : aide à la lecture de la réglementation et des données territoriales, avis techniques sur projet local ou de territoire.
- Partenariat : apports de subvention, de réflexion et d'analyse, voire de moyens techniques (sécurité routière).
- Analyse de données et diagnostics : identification d'enjeux territoriaux (habitat, urbanisme, aménagement commercial...), acquisition de connaissances d'aléas de risques naturels...
- Prise d'arrêtés de réglementation locale, Porter à Connaissance, avis formel ou décision sur demande d'autorisation réglementaire (urbanisme, eau, accessibilité, forêt), polices et contrôles terrain.

## CONTACT

**DDCS**  
**Olivier FERRE**  
Responsable du service  
Jeunesse, Éducation  
Populaire et Sports

03 57 29 13 13

ddcs-directeur@meurthe-et-moselle.gouv.fr

## DDCS

La DDCS développe son expertise dans les domaines de l'engagement citoyen, du service civique, de l'accueil collectif des mineurs, de l'éducation populaire, de l'accès aux pratiques sportives, de la promotion des valeurs de la République.



### CITOYENNETÉ - JEUNESSE

- Conseil en organisation et en faisabilité juridique, technique et financière des projets.
- Appui à la construction de partenariats, de projets territoriaux et d'expérimentations sociales.
- Accompagnement au montage et au déploiement de formations.

## CAF

Au titre de sa mission d'action sociale, la CAF 54 accompagne les porteurs de projets territoriaux via notamment les contrats enfance jeunesse ou via un ensemble de dispositifs dans les domaines des loisirs, de la citoyenneté, de l'autonomie et du logement des jeunes, de l'inclusion des enfants handicapés. Elle dispose de trois modes d'actions :



### CITOYENNETÉ - JEUNESSE

- Conseil et expertise : méthodologie de projet, réglementation, avis techniques.
- Partenariat notamment dans la gouvernance des projets.
- Financement : mobilisation d'aides au fonctionnement et à l'investissement.

## CONTACT

**CAF 54**  
**Sophie LAGREE**  
Responsable des  
Politiques Enfance  
Jeunesse

03 83 28 99 49

sophie.lagree@cafancy.caf.fr





## EPA Alzette-Belval

Afin de porter son action sur le périmètre de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Alzette-Belval, l'État a décidé de créer un établissement dédié : l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Alzette-Belval.

Situé à la frontière du Luxembourg, le périmètre d'action de l'EPA Alzette-Belval correspond à celui de la communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette soit 8 communes : Villerupt et Thil en Meurthe-et-Moselle, Rédange, Audun-le-Tiche, Ottange, Aumetz, Boulange et Russange en Moselle.

Cette OIN présente la double originalité de porter sur un territoire périurbain (toutes les autres OIN s'insèrent dans des espaces métropolitains) et d'être frontalière. La proximité avec le Luxembourg fait de l'OIN Alzette-Belval une zone stratégique, riche en opportunités.

L'EPA Alzette-Belval a pour mission d'aménager et développer le territoire de l'OIN afin de le rendre plus attractif en orientant son action autour d'un projet d'envergure, adapté aux opportunités frontalières.

### THÉMATIQUES

L'EPA Alzette-Belval a pour mission d'aménager et développer le territoire de l'OIN afin de le rendre plus attractif en orientant son action autour d'un projet d'envergure, adapté aux opportunités frontalières.

### MODE D'ACTION

Pour mener à bien ce projet, l'EPA est à la fois :

#### Un maître d'ouvrage et un aménageur

- Il conçoit le projet urbain, achète les terrains, les aménage et commercialise les zones nouvelles. Il réhabilite des logements ouvriers dans une logique de couture urbaine entre les quartiers.
- Il assure la maîtrise d'ouvrage de constructions publiques (écoles, équipements).

#### Un conseiller auprès des collectivités

- Il souligne et rappelle les enjeux du développement durable et garantit la cohésion de l'ensemble de l'action publique dans le territoire. Il accompagne et conseille les projets des collectivités locales.

#### Un ensemble et un promoteur

- Il favorise l'émergence de projets, participe à la stratégie globale dans le territoire et mène une démarche partenariale afin de promouvoir le territoire.

### CONTACT

Jérémy DE CONTI  
Directeur  
Opérationnel-Etudes

Site de Micheville  
57390 Audun-le-Tiche

03 83 80 02 35

epa@alzette-belval.fr

www.epa-alzette-belval.fr



## Pays du Bassin de Briey

Le Pays du Bassin de Briey est une association de développement local nord meurthe-et-mosellane regroupant les communautés de l'Orne Lorraine Confluences et du pays Audunois/bassin de Landres. Son territoire, à proximité du sillon mosellan et du Luxembourg, compte 78 000 habitants.

Le Pays fédère depuis 2007 les collectivités locales et leurs partenaires autour d'un projet partagé qui vise à identifier de nouveaux leviers de développement pour ce territoire périurbain en profonde mutation, que ce soit au niveau social, économique ou environnemental.

### THÉMATIQUES

- Mobilité
- Économie présentielle
- Emploi/formation
- Habitat durable
- Nouvelles coopérations territoriales

### MODE D'ACTION

- Conduite d'études prospectives et pré-opérationnelles : diagnostic emploi-formation, schéma local des transports, bilan carbone territorial, scénarios de rénovation énergétique de l'habitat ancien ouvrier, circuits courts dans la restauration hors domicile...
- Accompagnement à la création et mutualisation de moyens : syndicat mixte du SCoT Nord 54, syndicat mixte des transports du bassin de Briey.
- Pilotage d'opérations thématiques : Plan Climat Energie Territorial, programme de développement rural européen LEADER, label Territoire à Énergie positive pour la Croissance Verte, Plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat.
- Contractualisations stratégiques et ingénierie financière pour le compte des communes et des communautés de communes avec l'Union Européenne, l'État, la Région et le Département.

### CONTACT

Arnaud PINNA  
Directeur

15, rue du Temple  
54150 Val de Briey

03 82 22 94 90

arnaud.pinna@  
paysbassinbriey.fr

www.paysbassinbriey.fr



## Pays Terres de Lorraine

Le Pays Terres de Lorraine est une structure de coopération entre les 4 communautés de communes du sud-ouest de la Meurthe-et-Moselle : Terres Tuloises, Moselle et Madon, Pays du Saintois, Pays de Colombey et Sud Tulois qui totalisent 100 000 habitants. Depuis sa création en 2005, il impulse et anime un projet de territoire orienté autour des principes du développement durable. Le projet de territoire 2016-2020 retient la transition comme fil conducteur.

Le Pays n'agit pas comme un échelon supplémentaire : il organise le dialogue et la mise en commun de moyens et de stratégies de développement territoriales entre les communautés de communes.

### THÉMATIQUES

- Économie
- Tourisme
- Urbanisme
- Énergie
- Emploi & Formation
- Citoyenneté
- Agriculture et alimentation

### MODE D'ACTION

#### 4 fonctions générales

- Boîte à outils du développement : Maison de l'entreprise, de l'emploi et de la formation (MEEF), Maison du tourisme, Espace info énergie (EIE), Agence de développement économique (ADSN), mutualisation des services d'ingénierie et urbanisme (Terres de Lorraine Urbanisme - TDLU) ; le Pays organise le partage d'ingénierie et de services entre les communautés de communes.
- Prospective : le Pays conduit des études pour éclairer et faciliter les choix publics (enjeux liés à la transition...).
- Contractualisation avec l'État, la Région, le Département et l'Union Européenne : le pays est identifié par les financeurs publics pour sa capacité à définir des orientations partagées à une échelle suffisamment vaste.
- Dialogue territorial avec la société civile (conseil de développement).

#### 2 missions thématiques

- Animation et gestion d'un programme de développement rural européen LEADER : définition de la priorité ciblée, pilotage stratégique, animation de la gouvernance public/privé, appui aux porteurs de projets, ingénierie financière.
- Animation de la démarche Territoire à Énergie Positive (TEPOS) : pilotage stratégique, mise en place des actions cadres (ex : Plateforme de Rénovation Énergétique), appui aux montages financiers des projets publics et privés.

### CONTACT

**Benoît GUÉRARD**  
Directeur

6, impasse  
de la Colombe  
54170  
Colombey-lès-Belles

03 83 47 61 48

guerard@  
terresdelorraine.org

www.terresdelorraine.org



## PETR Lunévillois

Le Pays du Lunévillois, structuré sous la forme d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), est composé de quatre communautés de communes (Meurthe-Mortagne-Moselle, Sânon, Territoire de Lunéville à Baccarat, Vezouze en Piémont) situées au sud-est de l'agglomération nancéenne et à la pointe sud-est du département de la Meurthe-et-Moselle et compte près de 80 000 habitants.

Il a vocation à fédérer et mobiliser les forces vives au service du développement du territoire. Ainsi, après la mise en œuvre d'une charte en 2002, le Pays anime, coordonne ou construit les actions définies dans son projet de territoire et assure l'ingénierie pour les porteurs de projets.

### THÉMATIQUES

- Tourisme
- Développement durable
- Mobilité
- Coopération territoriale

### MODE D'ACTION

Les coopérations au sein du Pays du Lunévillois permettent :

- La mise en place d'une politique de développement touristique structurée à l'échelle du Pays ayant conduit à la création de la Maison du Tourisme du Pays (office de tourisme), organisée sous la forme d'une régie dotée de la seule autonomie financière qui gère 3 bureaux d'information touristique.
- Le développement de services à la mobilité : mise en place d'un service de transport à la demande, aménagement d'un réseau d'aires de covoiturage, prise de compétence en cours comme Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM).
- Dans le cadre de sa Plateforme Locale de Rénovation énergétique, en étroite collaboration avec l'Espace Info Énergie (EIE), une offre est proposée aux habitants, aux artisans et entreprises locales.
- Prospective : le pays conduit des études pour éclairer et faciliter les choix publics.
- Contractualisation avec l'État, la Région, le Département et l'Union Européenne : contrat de ruralité, convention territoire à énergie positive, contrat territoire solidaire, scène conventionnée nationale...
- Animation et gestion d'un programme de développement rural européen LEADER.
- Dialogue territorial avec la société civile au sein d'un conseil de développement.

### CONTACT

**Odile BEGORRE-MAIRE**  
Directrice

11 ter avenue de  
la Libération  
54300 Lunéville

03 83 77 72 77

odile.begorre-maire@  
pays-lunevillois.com

www.pays-lunevillois.com



Créée en novembre 2015, le PETR du Val de Lorraine est un outil stratégique et opérationnel de coopération, de coordination et d'aide à la décision entre EPCI, structuré en Syndicat Mixte fermé.

Il regroupe 4 communautés de Communes : le Bassin de Pompey, le Bassin de Pont-à-Mousson, Mad & Moselle (EPCI interdépartemental), Seille et Grand Couronné, et compte 135 communes pour 121 541 habitants.

Il dispose d'une gouvernance, équilibrée entre rural et urbain, et collégiale (Conférence des Maires et Conseil de développement territorial mutualisé).

L'ambition commune qui anime ses membres est, en tant qu'espace stratégique, trait d'union entre les métropoles de Nancy et de Metz, d'affirmer la place et le positionnement des territoires situés hors métropoles, de porter une expression commune sur les grands enjeux de développement, de favoriser la réflexion interterritoriale et de définir et d'animer des stratégies communes dans une logique de co-construction, tout en conservant une souplesse nécessaire pour faire face à la diversité des situations et respecter le principe de subsidiarité.

## THÉMATIQUES

- Économie
- Formation, Emploi et Insertion
- Santé
- Mobilité
- Aménagement et Cadre de vie (dont tourisme)
- Transition énergétique

## MODE D'ACTION

### Un pilotage mutualisé

- Un Comité des Directeurs (CODIR)
- Des Commissions pilotées par les EPCI

### La mise en commun de moyens d'ingénierie et la création de plateformes de services communs

- Urbanisme : application du droit des sols.
- Ingénierie environnementale : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations & Espace Info Energie.
- Aménagements et travaux : maîtrises d'ouvrages déléguées sur les voies vertes.
- Mise en réseau : réseau des développeurs économiques.
- Contractualisation : Contrat Local de Santé, Contrat de ruralité, Contrat départemental Territoires Solidaires.

Un conseil de développement durable territorial commun PETR/EPCI.

## CONTACT

Murielle VIDAL  
Secrétaire générale

13, rue du Four  
54 700 Pont-à-Mousson

03 57 54 04 70

contact@petr-  
valdelorraine.org

La Région a créé 12 agences territoriales qui sont des échelons régionaux de proximité et de subsidiarité. Dans ce nouvel espace de plus de 57 000 km<sup>2</sup> et de 5,5 millions d'habitants, l'ambition est de répondre à l'enjeu de proximité avec les territoires et de déconcentrer l'action régionale pour en accroître l'impact et l'efficacité.

La Meurthe-et-Moselle est concernée en totalité ou partiellement par 3 agences territoriales : Thionville/Longwy, Metz et Nancy.

## THÉMATIQUES

- Développement économique
- Aménagement du territoire, transport
- Lycées, formation professionnelle, apprentissage et orientation
- Emploi
- Environnement et transition énergétique
- Culture, sport

## MODE D'ACTION

Les agences territoriales ont été conçues selon un principe de découpage territorial équilibré, représentant des bassins de vie d'environ 450 000 habitants, une vingtaine de lycées et dont l'unité de base est la zone d'emploi :

- Assurer une gestion opérationnelle de proximité de certaines compétences : lycées, ATTEE, aides économiques, emploi-formation, efficacité énergétique, jeunesse, transports interurbains/scolaires.
- Adapter les politiques régionales aux enjeux des territoires.
- Raccourcir la logistique d'intervention et la réactivité du service.
- Renforcer la transversalité et la cohérence des actions de la Région dans un territoire, et assurer ainsi la visibilité de la collectivité.
- Assurer au plus près des usagers l'exercice des compétences transférées aux Régions par la loi NOTRe, en particulier les transports interurbains et scolaires.

**Le soutien à l'ingénierie PAYS / PETR :** il s'agit de donner aux territoires ruraux des moyens d'animation et de mise en réseau des acteurs du territoire, publics et privés, afin de connecter et / ou mutualiser les projets pour développer des services, des activités et des emplois et de valoriser les partenariats locaux en cofinancement (1 ou 2 postes d'ingénierie généraliste entre 20 et 60K €/an).

## CONTACT

Direction  
de l'Environnement  
et de l'Aménagement,  
service Territoires et  
Ruralités

Fabien TASSAN

1, place Adrien-Zeller  
67070 Strasbourg  
Cedex

03 26 70 66 62

Fabien.tassan@  
grandest.fr

www.grandest.fr



## SCoT Nord 54

Le syndicat mixte du SCoT Nord 54 fédère 4 intercommunalités meurthe-et-mosellanes au sein des bassins de vie de Briey et de Longwy : la communauté d'agglomération de Longwy et les communautés de communes Terre Lorraine du Longuyonnais, pays Audunois/bassin de Landres et Orne Lorraine Confluences. Le développement de ce territoire de 154 000 habitants est particulièrement lié à l'activité des agglomérations messine et thionvilloise ainsi qu'à celle du Luxembourg.

Créé en 2009, le syndicat mixte a permis l'élaboration du schéma de cohérence territoriale nord meurthe-et-mosellan, approuvé le 11 juin 2015. Il en assure depuis la mise en œuvre.

### THÉMATIQUES

- Aménagement du territoire et développement durable
- Urbanisme
- Mobilité
- Économie
- Environnement
- Habitat
- Nouvelles coopérations territoriales

### MODE D'ACTION

- Conduite d'études complémentaires au schéma de cohérence territoriale en lien avec l'agence d'urbanisme AGAPE Lorraine Nord : diagnostic agricole, enquête déplacements standard CEREMA, atlas de la trame verte et bleue, observatoire des friches...
- Accompagnement des collectivités dans la mise en compatibilité de leurs documents d'urbanisme (PLU, PLUi, carte communale, PLH...) avec le SCoT : mise à disposition de données et d'outils d'aide à la décision, production d'avis argumentés, participation aux réunions de personnes publiques associées.
- Coopérations interterritoriales : intégration des schémas nationaux et régionaux (dont le SRADDET), coopération/échanges avec les SCoT du Sillon lorrain et les territoires transfrontaliers.

### CONTACT

**Arnaud PINNA**  
Directeur

Mairie du Val de Briey  
Place de l'Hôtel de Ville  
54150 Val de Briey

03 82 22 94 90

info@scotnord54.org

www.scotnord54.org

## SCoT Sud 54

Le Syndicat Mixte du SCoT en cours de modification statutaire pour devenir la MULTIPOLE SUD LORRAINE, réunit 13 intercommunalités organisées autour de Nancy, Lunéville, Pont-à-Mousson et Toul.

Ces territoires ont décidé de coopérer dans un principe de solidarité au regard des interdépendances territoriales en matière de mobilité, d'emploi, de logements, de services et d'attractivité (99% de taux de concentration de l'emploi et 94% de mobilité interne). L'objectif politique vise à mieux prendre en compte les besoins quotidiens des habitants et des entreprises pour optimiser les politiques publiques conduites dans le territoire dans un contexte financier contraint.

Pour ce faire, le syndicat mixte exerce 2 compétences : élaboration, mise en œuvre et suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et coordination des politiques de transport. Il anime des actions jugées utiles par l'ensemble de ses membres dans les domaines de l'aménagement du territoire, des mobilités, du développement économique, des politiques environnementales, de l'agriculture et du numérique.

### THÉMATIQUES

Le SCoT est un document d'urbanisme qui planifie stratégiquement les grandes orientations d'aménagement et de développement avec une approche durable et solidaire sur le moyen et long terme. Il intègre les grands schémas nationaux et régionaux et encadre les documents de planification intercommunaux. Il favorise une vision transversale des politiques publiques conduites dans un même territoire.

La coordination des politiques de transport vise à optimiser l'offre de transport organisée par les autorités organisatrices des mobilités (AOM). Le syndicat mixte œuvre ainsi à une meilleure coordination des services transport, à la mise en place d'un système d'information unique et à la recherche d'une tarification coordonnée.

### MODE D'ACTION

Le partage politique des problématiques d'aménagement et de développement du Sud Meurthe-et-Moselle constitue le point de départ de toute action mise en œuvre par le syndicat mixte. En outre, celui-ci favorise les relations avec chaque intercommunalité et/ou leur PETR/Pays pour tenir compte des besoins spécifiques de chacun, garantir le respect des subsidiarités et l'efficacité des actions.

Les élus s'appuient sur une équipe technique de 7 personnes qui disposent de compétences en matière d'aménagement, d'urbanisme et de développement. Ils ont construit un partenariat privilégié avec SCALEN et l'ADSN, qui disposent d'une ingénierie propre. Ils recrutent ponctuellement et selon les besoins des prestataires extérieurs spécialisés.

### CONTACT

**Rachel OUEZMANE**  
Directrice

9, rue Gustave Simon  
54000 Nancy

03 83 27 91 89

rachel.ouezmane@  
scotsud54.com

www.scotsud54.com



## SDIS 54

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle a le statut juridique d'établissement public autonome. Son effectif est constitué de 2 100 sapeurs-pompiers volontaires, 504 sapeurs-pompiers professionnels et 93 personnels administratifs et techniques répartis dans 69 Centres d'Incendie et de Secours, un État-major et une école.

### THÉMATIQUES

- Prévention et évaluation des risques de sécurité civile.
- Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours.
- Protection des personnes, des biens et de l'environnement.
- Prévention, protection et lutte contre les incendies.
- Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes.

### MODE D'ACTION

- Conseil aux élus et professionnels.
- La prévention qui vise à permettre l'évacuation des personnes en danger (risques de panique), de limiter les risques d'éclosion et de propagation d'incendie et de faciliter l'intervention des secours. Dans ce cadre, les sapeurs-pompiers préventionnistes interviennent à tous les niveaux d'un projet de construction et sont consultés par les maîtres d'ouvrages, les maîtres d'œuvre ou les architectes pour s'assurer de l'intégration des normes de sécurité à leurs projets.
- La prévision opérationnelle qui a comme missions :
  - la rédaction d'avis portant sur la défense extérieure contre l'incendie (DECI) et l'accessibilité dans le cadre de dossiers d'urbanisme.
  - la création et mise en application de la politique de DECI.

### CONTACT

**Jean-Jacques HORB**  
Directeur adjoint

27A Rue du  
Cardinal-Mathieu  
54000 Nancy

03 83 41 18 50

jeanjacques.horb@  
sdis54.fr

www.sdis54.fr

# GLOSSAIRE



<b>Ad'AP</b>	Agenda d'accessibilité programmée
<b>ADS</b>	Autorisation Droits des Sols
<b>AMO</b>	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
<b>AOM</b>	Autorité Organisatrice de Mobilité
<b>ANAH</b>	Agence Nationale de l'Habitat
<b>ANRU</b>	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
<b>BRGM</b>	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
<b>CAF</b>	Caisse d'Allocations Familiales
<b>CDAC</b>	Commission Départementale d'Aménagement Commercial
<b>CEREMA</b>	Centre d'Études et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
<b>CPER</b>	Contrat de Plan État-Région
<b>C2E</b>	Certificat d'Économie d'Énergie
<b>DDCS</b>	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
<b>EIE</b>	Espace Info Énergie
<b>EPCI</b>	Établissement Public de Coopération Intercommunale
<b>ERP</b>	Établissement Recevant du Public
<b>ETP</b>	Equivalent Temps Plein
<b>FDAP</b>	Fonds Départemental d'Aide aux Propriétaires en difficulté
<b>FSL</b>	Fonds de Solidarité pour le Logement
<b>GAL</b>	Groupe d'Action Locale
<b>MAPA</b>	Marché à Procédure Adaptée
<b>NPNRU</b>	Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
<b>OAP</b>	Orientation d'Aménagement et de Programmation
<b>OIN</b>	Opération d'Intérêt National
<b>OPAH</b>	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
<b>PADD</b>	Projet d'Aménagement et de Développement Durable
<b>PETR</b>	Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
<b>PIG</b>	Programme d'Intérêt Général
<b>PLH</b>	Programme Local de l'Habitat
<b>PLUi</b>	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
<b>PMR</b>	Personne à Mobilité Réduite

<b>POS</b>	Plan d'Occupation des Sols
<b>PPA</b>	Personne Publique Associée
<b>PPR</b>	Plan de Prévention des Risques
<b>PRIS</b>	Point Relai Info Service
<b>PST</b>	Programmes Sociaux Thématiques
<b>SCoT</b>	Schéma de Cohérence Territoriale
<b>SRADDET</b>	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
<b>SRDEII</b>	Schéma Régional de Développement Économique, de l'Innovation et de l'Internationalisation
<b>TDLU</b>	Terres de Lorraine Urbanisme
<b>TEPOS</b>	Territoire à Énergie Positive

